

31 '61

PORTE-PAROLE

PORTE-PAROLE:
POSTE 5-384
PRESSE et PUBLIC RELATIONS:
POSTE 5-468
INFORMATION RAPIDE
POSTE 5-558

INFORMATION RAPIDE

DEPUIS L'OUVERTURE DU MARCHÉ COMMUN LES ECHANGES D'ACIER
A L'INTERIEUR DE LA CECA ONT PRESQU' QUINTUPLE.

LUXEMBOURG - Il apparaît des dernières données statistiques fournies par les services de la Haute Autorité que les échanges de produits sidérurgiques entre les Etats membres de la CECA se sont accrus, de 1952 à 1960, de l'ordre de 475% soit un volume qui atteint presque le quintuple de celui avant l'ouverture du marché commun de l'acier européen.

Deux éléments de comparaison sont susceptibles de donner tout leur sens à cette constatation:

- d'une part les échanges inter-communautaires ont dépassé de loin le taux d'accroissement de la production de produits finis sidérurgiques, qui, pendant ^{la} période visée, ne s'élève qu'à 77,8% en passant de 28,5 mio de t en 1952 à 50,7 mio de t en 1960;

- d'autre part le rythme de l'accroissement des échanges à l'intérieur de la CECA l'emporte encore sur celui, pourtant impressionnant, des livraisons aux pays tiers qui ont progressé, de 1954 (première année pour laquelle existent des statistiques complètes) à 1960 de 173%. Les pays tiers n'ont donc pas été exclu, bien au contraire, de l'expansion remarquable du marché sidérurgique de la Communauté.

L'avance spectaculaire des échanges à l'intérieur de la Communauté a eu pour conséquence que le volume des livraisons internes tend peu à peu à égaler, en chiffres absolus, celui des exportations comme il ressort du tableau ci-après: (en 1.000 t)

	<u>1952</u>	<u>1954</u>	<u>1958</u>	<u>1960</u>
Livraisons inter-communautaires	2.108	4.153	5.417	10.054
livraisons aux pays tiers	-	6.440	9.699	11.146

Il s'ensuit que le marché commun, dont l'importance était relativement secondaire à l'entrée en vigueur du Traité sur la CECA, commence à jouer, dans les relations commerciales des sidérurgistes communautaires, un rôle équivalent à celui de l'ensemble du marché mondial.

La comparaison des taux d'accroissement de 1952 à 1960 pour les échanges intérieurs et de 1954 à 1960 pour les livraisons aux pays tiers est suffisamment éloquente à ce sujet:

	<u>livraisons 1952-1960 aux pays CEECA</u>	<u>livraisons 1954-1960 aux pays tiers</u>
Allemagne	+ 1.127%	+ 240%
Belgique/Luxembourg	+ 276%	+ 149%
France	++ 497%	+ 125%
Italie	+ 4.563%	+ 854%
Pays-Bas	+ 965%	+ 179%
CEECA	+ 476%	+ 173%

Les utilisateurs de la Communauté ont donc fait un large usage de la possibilité qui leur était offerte par l'établissement du marché commun pour s'approvisionner auprès des fournisseurs de leur choix dans toute la Communauté selon les avantages de prix, de qualités et de délais de livraisons.

Le tableau de l'interpénétration des marchés se présente comme suit en 1.000 t:

	<u>ventes aux autres pays membres</u>		<u>achat auprès des autres pays membres</u>	
	<u>1952</u>	<u>1960</u>	<u>1952</u>	<u>1960</u>
Allemagne	302	3.408	786	3.310
Belgique/Luxembourg	1.254	3.461	212	698
France	481	2.394	27	2.928
Italie	2,4	130	322	1.455
Pays-Bas	68	660	759	1.661

Ce qui est frappant dans ce tableau c'est l'accroissement notable des achats des pays où la sidérurgie est en plein développement, Italie, France, Pays-Bas, auprès des autres pays membres de la Communauté. Ces trois pays ont un solde déficitaire dans leurs échanges avec le reste de la Communauté c'est-à-dire au profit du Benelux et, bien que dans une faible mesure, de la République Fédérale.

Les soldes des livraisons et des réceptions d'acier communautaire se présentent comme suit par pays: (en 1.000 t)

	<u>solde 1952</u>	<u>solde 1960</u>
Allemagne	- 484	+ 98
Belgique/Luxembourg	+ 1.042	+ 2.763
France	+ 453	- 534
Italie	- 320	- 1.325
Pays-Bas	- 691	- 1.001